

# De Lamine Bangoura à George Floyd : quête de justice et de résilience face à la déshumanisation des corps noir.e.s

Rédigé le 29 avril 2021 par : Estelle Depris, Ghalia Djelloul, Anne Nguening et Nicolas Rousseau

RACISME ANTI-NOIR-E-S / JUSTICE / POLICE



**Aujourd'hui, aux USA comme en Belgique, des Afrodescendant.e.s (et personnes racisées) meurent suite à des violences policières. Retour sur les mécanismes racistes qui mènent à leur mort, aux dénis juridique et politique du caractère systémique de ces violences et à la reproduction d'un ordre racial qui maintient la vie des personnes noires et racisées dans un état de vulnérabilité intolérable.**

Personne ne peut ignorer [les violences à caractère raciste que connaissent les Etats-Unis](#), notamment les violences policières à l'égard de personnes afro-américaines. Ces dernières « ont 8,7 fois plus de risques d'être arrêtées pour des infractions mineures et représentent

60 % des personnes tuées par la police entre 2000 et 2018 ». La plupart du temps, la justification donnée à ces actes relève de la dangerosité de la victime. Autrement dit : les policiers cherchaient à se défendre.

Grâce à la mobilisation de la société civile, notamment via le mouvement Black Lives Matter, de plus en plus de personnes n'hésitent plus à filmer les interventions policières et à les partager sur les réseaux sociaux (rappelons que filmer un policier dans l'exercice de ses fonctions [n'est pas interdit par la loi](#)). C'est ainsi que le 25 mai 2020, une vidéo insoutenable circule sur la toile montrant un policier blanc, Derek Chauvin, exercer de tout son poids une pression sur le corps de George Floyd, un homme afro-américain âgé de 47 ans, menant à sa mort. Cette scène a ému et soulevé des foules dans le monde entier, réunies pour clamer la dignité de la vie des personnes noires, et réclamer justice face au racisme ambiant dont la manifestation extrême est ici la mise à mort.

En Belgique, en mai 2018, Moïse Lamine Bangoura, homme afrodescendant de 27 ans, meurt suite à une pression sur sa cage thoracique dans son appartement, sous le regard de huit policiers. Grâce à un témoin (l'assistant de l'huissier également présent), des images de son agonie circulent, laissant voir l'usage excessif de la force ayant mené à sa mort.

Alors que la culpabilité de Derek Chauvin, reconnue le 20 avril dernier, figure comme un événement historique dans un pays où les violences policières à l'égard des personnes africaines-américaines restent le plus souvent impunies, en Belgique, quelques semaines plus tôt, la Chambre des mises en accusation de Gand prononçait un non-lieu au bénéfice de l'ensemble des policiers présents lors du décès de Lamine Bangoura.

Le parallèle entre les cas de Lamine Bangoura et les meurtres policiers aux Etats-Unis est frappant. Olivier Mukuna, journaliste indépendant, est d'ailleurs le premier à en avoir révélé les liens dans son documentaire [Lamine Bangoura ou le le George Floyd belge\[1\]](#) (Attention : ce documentaire contient la vidéo de la mort de Lamine ce qui peut créer un impact psychologique) qui relate dans les détails le dossier de Lamine Bangoura, et a permis de faire connaître cette affaire au public francophone. Comme le rappelle Véronique Clette-Gakuba, chercheuse à l'ULB et membre du collectif Présences noires : « (...) les policiers qui ont tué Lamine Bangoura ont été blanchis. Un seul homme contre huit policiers dont la ligne de défense fut exactement la même, mot pour mot, que la défense négrophobe actuelle de

l'avocat de Chauvin, le policier qui a tué George Floyd. Contrairement aux États-Unis, en Belgique, les policiers qui ont tué Lamine Bangoura ne devront jamais s'expliquer devant le Tribunal correctionnel dans le cadre d'un procès public. Ceux-ci ne se sont même jamais présentés aux audiences devant le juge, toujours cachés derrière leur avocat. Aujourd'hui ils réclament un dédommagement de 5000 euros à la famille, comble de la cruauté »[2].

Face à ces constats, mise à part une enquête menée par Douglas De Coninck, Sam Feys et Samira Atillah, et publiée dans le quotidien néerlandophone *De Morgen*, nous observons un silence médiatique[3] et un déni de justice. L'histoire tragique de Lamine Bangoura n'a eu qu'un très faible écho dans les médias, en dépit d'une ressemblance saisissante avec le cas de George Floyd et une vidéo accablante. Il est temps d'arrêter de tourner le regard vers les États-Unis et d'analyser la manière dont la race continue aujourd'hui en Belgique de distinguer les corps dignes de vivre et ceux qui peuvent être déshumanisés en toute impunité.

Quels sont les mécanismes qui permettent un tel déni de justice, laissant impunie la violence policière ? Les imaginaires coloniaux et négrophobes restent structurants en Belgique, en témoigne par exemple le dernier rapport du groupe d'experts des Nations unies sur les personnes d'ascendance africaine qui souligne un « [mur du silence sur la colonisation](#) » et pointe un racisme endémique. Rappelons également le récent rapport de la Fondation Roi Baudoin sur les discriminations à l'emploi envers les citoyens postcoloniaux en Belgique, lesquels se voient quatre fois plus au chômage en dépit d'un taux de qualification supérieur à la moyenne nationale[4].

Loin de constituer des faits isolés, nous croyons que ces cas révèlent combien le racisme est à la fois structurel et systémique. Structurel, car la perception de l'hostilité des personnes racisées, et plus particulièrement noires, précède leurs faits et gestes, et relève de préjugés et stéréotypes hérités de l'institution esclavagiste qui a inventé la "fiction du nègre"[5]. Systémique, car plusieurs éléments s'articulent pour produire un ordre social : une violence d'abord symbolique opère au sein de la société (à l'œuvre dans les médias, les manuels scolaires, les discours politiques, etc.), qui légitime - et de ce fait masque - la violence physique (ici de la police), ainsi que le déni de l'institution judiciaire.

## Des faits similaires mais des effets politiques très contrastés

George Floyd a été arrêté dans une épicerie, au prétexte qu'il aurait utilisé un faux billet et qu'il ne voulait pas le reprendre. Arrivés sur place, quatre agents le menottent et le font s'asseoir sur le trottoir, avant d'être amené à une voiture de police. Il refuse d'y monter, luttant avec les policiers et déclarant plusieurs fois qu'il était claustrophobe et ne pouvait pas respirer. Placé dans le véhicule, il en ressort peu après mais dans des circonstances floues, et est plaqué au sol sur le ventre par trois policiers, dont Derek Chauvin qui l'immobilise en exerçant une pression du genou sur sa nuque durant plus de 8 minutes. Sur la vidéo, nous pouvons entendre George Floyd signaler plusieurs fois aux policiers qu'il ne parvient plus à respirer. On entend des passants demander au policier de lever son genou. Rien n'y fait, il garde son genou sur George Floyd et celui-ci finit par perdre ainsi la vie.

La diffusion de ces images soulève une vague d'indignation, tant aux USA que dans le reste du monde. Cette mobilisation fut cruciale [\[6\]](#) pour maintenir une pression sur les autorités publiques et obtenir un procès juste et une prise de responsabilité politique. Ainsi, dès le lendemain de la mort de la victime, les policiers mis en cause furent licenciés. Puis, un projet de loi (George Floyd justice in Policing Act) a été émis pour réduire l'immunité dont jouissent les policiers en cas d'abus et les obliger à porter des caméras filmant leurs interventions. Le 3 mars 2021, la Chambre des représentants des États-Unis adopte la loi George Floyd Justice in Policing Act par un vote de 220 à 212 mais elle doit encore être approuvée par le Sénat. Enfin, le procès s'est soldé par une condamnation de Derek Chauvin, lequel a été reconnu coupable des trois chefs d'accusation retenus contre lui, à savoir meurtre, homicide involontaire et violences volontaires ayant entraîné la mort de George Floyd.

Moïse Lamine Bangoura est également mort d'asphyxie, dans des circonstances similaires. L'autopsie révèle une lésion au larynx causée par une clé d'étranglement exercée au niveau du cou suite à laquelle les policiers ont effectué un plaquage ventral. La raison de cette intervention est un impayé de loyer de 1500 euros avec un ordre d'expulsion dont le jeune

homme de 27 ans n'avait pas connaissance. Ce jour-là, Lamine Bangoura est endormi quand l'huissier de justice, son assistant et deux agents de police sonnent à son domicile. Les choses « tournent mal » et les policiers appellent du renfort. Ils se retrouvent à huit policiers pour expulser le jeune homme. Ce dernier sera immobilisé par plusieurs agents et finira par perdre la vie.

Si on appelle Moïse Lamine Bangoura le George Floyd belge, c'est également parce que pendant l'enquête, [une vidéo tournée](#) par l'assistant de l'huissier fit son apparition. Les images qu'on y découvre sont glaçantes. Pendant 40 secondes, on assiste à une scène qui semble être une mise à mort. Plusieurs policiers entourent Lamine Bangoura, le maintiennent à plat ventre la tête enfoncée dans son canapé, jusqu'à ce qu'il meure étouffé. Alors que George Floyd supplie à plusieurs reprises son bourreau de manière articulée "I can't breathe", Lamine Bangoura émet d'insoutenables râles dus à une détresse respiratoire. Le contraste entre le son et les images provoque incrédulité et indignation : comment des personnes humaines peuvent-elles ne pas porter assistance à une personne en danger de mort ? Quelques minutes seulement après cette vidéo, sur d'autres enregistrements, on entend des policiers dire " on va devoir encore appeler un corbillard ", " Il fait semblant de mourir ". Un mépris choquant qui laisse paraître de façon tangible la déshumanisation dont Lamine Bangoura a fait l'objet durant ses derniers instants.

## Déni de mémoire: les multiples leviers de déshumanisation des afro-descendant.e.s

Face au manque de considération pour la vie de ces personnes, d'empathie à l'égard de leur souffrance et de solidarité envers leurs proches, il est important de comprendre que le racisme anti-noir s'ancre dans une histoire et une structure, celle du continuum colonial[7]. Frantz Fanon[8] insistait sur la dimension culturelle du racisme comme un élément nécessaire pour le développement d'une société de type colonial. Aussi, les comportements racistes et violents des policiers peuvent être interprétés comme un produit d'une culture raciste, qui les dépasse à un niveau individuel, mais à laquelle ils participent activement en maintenant un ordre racial - avec une dimension spatiale indéniable - par l'exercice d'une violence symbolique à l'égard des afro-descendant.e.s

(profilage ethnique) et d'une violence physique pouvant entraîner la mort (violences policières). Cette perspective résolument politique nous éloigne définitivement de la pathologisation morale du caractère raciste des faits, pour nous placer face à la responsabilité collective de démanteler un système profondément inscrit dans l'histoire de la Belgique, et qui continue de produire des préjugés et stéréotypes sur les hommes noirs.

Malheureusement ces représentations sont tenaces, et créent des biais cognitifs qui les associent à la violence, au danger et à la sauvagerie. Le traitement de Lamine Bangoura, aussi bien de la part de l'institution policière que judiciaire, montre bien que les dynamiques racistes de déshumanisation sont toujours opérantes en Belgique. Ainsi, dans son jugement, la Chambre des mises en accusation de Gand a considéré les cris d'agonie de Lamine Bangoura comme étant des « rugissements », et a souligné que les policiers faisaient face à un homme utilisant sa “grande force physique” pour résister à son expulsion. Comme le rappelle Khadija Senhadji, nous assistons ainsi à une inversion totale des faits et des responsabilités :

« Lamine n'apparaît plus comme un homme dont la vie est mise en danger par une intervention policière brutale et massive, mais comme une espèce de bête féroce rugissante dont chaque geste menacerait l'intégrité physique des policiers, les poussant à user de la force pour se défendre légitimement » [9]. Elle poursuit en faisant le lien avec l'affaire Rodney King aux Etats-Unis, homme africain-américain tué par des policiers blancs. Malgré les images attestant de l'extrême violence policière dans cette affaire, les policiers seront considérés comme innocents. Dans son analyse de cette situation, Elsa Dorlin démontre dans “Se défendre. Une philosophie de la violence” comment la construction historique des corps noirs comme source d'agression, de danger et de violence permet encore aujourd'hui d'inverser les responsabilités :

« En se défendant de la violence policière, Rodney King est devenu indéfendable. (...) plus il s'est défendu, plus il a été battu et plus il a été perçu comme l'agresseur. (...) Puisque les corps rendus minoritaires sont une menace, puisqu'ils sont la source d'un danger, agents de toute violence possible, la violence qui s'exerce en continu sur eux, à commencer par celle de la police et de l'Etat, ne peut jamais être vue comme la violence crasse qu'elle est : elle est seconde, protectrice, défensive – une réaction, une réponse toujours légitimée » [10]. Cette inversion de culpabilité est à ses yeux une technique de pouvoir qui crée un « réflexe

auto-immun » [\[11\]](#), retournant la puissance d’agir des individus, autrement dit les empêchant de se défendre sous peine d’aggraver leur cas.

Le cas de Mehdi Bouda, adolescent qui a perdu la vie en août 2019 en fuyant un contrôle de police au Mont des Arts, est ici éloquent: le profilage ethnique criminalise et discrimine les hommes racisés des classes populaires à travers un harcèlement qui finit par les refouler hors de l’espace public. C’est là que réside le racisme d’Etat, à la fois pratiqué et couvert par ses agents. À cet égard, [le témoignage d’Eric Claessens, inspecteur de police](#) actuellement en grève de la faim pour dénoncer des pratiques de violence et de harcèlement au sein de l’institution policière belge, est frappant.

Quant à la justice, c’est un arrêt d’une vingtaine de pages de la Chambre des mises en accusation de Gand qui prononce un non-lieu au bénéfice de l’ensemble des policiers, estimant qu’un débat de fond n’apporterait pas d’autre éclairage sur les circonstances de la mort de Lamine Bangoura. Sa famille est non seulement privée de justice, mais également de son deuil, puisque le corps de Lamine est encore à la morgue de Bruxelles, près de trois ans après les faits. Une récolte de fonds a été mise en place pour soutenir la famille dans ses démarches juridiques.

## La médiatisation des images de violences policières: une arme nécessaire mais aussi porteuse de risques pour les personnes racisées

La mobilisation de la société civile suite au meurtre de George Floyd incite également à réfléchir aux poids et impacts des images. La médiatisation des images de violences policières a permis une amplification du mouvement Black Lives Mater (créé aux USA en 2008), trouvant écho dans de nombreux pays du monde notamment la Belgique. Ce mouvement antiraciste a permis de révéler les structures de violences systémiques au sein de nos Etats.

Si ces images sont essentielles en ce qu’elles ont permis la condamnation historique de Derek Chauvin, elles ne sont pas sans conséquences en termes psychiques. Pour beaucoup

de personnes noires, aux Etats-Unis comme ailleurs, les images du meurtre de George Floyd furent le déclenchement d'un nouveau traumatisme racial collectif. [Filmé par une jeune femme](#) âgée de 17 ans, ces images diffusées sur les réseaux sociaux montrent George Floyd implorer les policiers de le laisser respirer, appeler sa mère en libérant ses derniers râles de souffrance sous le genou de Derek Chauvin. Lors de recherches sur le trauma racial[12], plusieurs témoignages relatent l'impact de ces images : Cécile, une mère de famille noire, confie s'être rasé la tête en signe de deuil et avoir une peur intense pour sa famille de croiser des policiers, empêchant pendant plusieurs semaines ses enfants et son mari de se rendre à l'extérieur de la maison. D'autres partagent également l'expérience d'une souffrance psychologique intense après avoir vu les images, qui les hantent de manière durable. Le fait de voir une personne mourir "en direct", couplé à l'identification à cette personne en tant qu'afrodescendant.e, qui plus est ayant intériorisé une même appréhension de la police, a eu un impact durable sur l'équilibre psychique des personnes noires.

En effet, le Trauma racial est une maladie mentale similaire au Syndrome de Stress Post Traumatique. Défini comme une réaction traumatique à une accumulation d'expériences négatives liées au racisme, ses causes sont multiples, et les pistes de guérison ne sont pas nombreuses car le sujet n'est pas encore traité en Belgique. Pourtant, une des causes du traumatisme racial réside dans le fonctionnement de notre société ultra connectée et avide d'informations, à savoir les médias et les réseaux sociaux. Ainsi, le partage des images de la mort de George Floyd, leur rediffusion à la télévision à répétition, souvent sans aucune mise en garde, a poussé à une réflexion sur le manque de considération pour les corps noirs exposés dans leur fragilité dans les médias. Replaçant ces images dans la continuité d'imaginaires historiquement situés de corps bestialisés et déshumanisés, il nous paraît important qu'une réflexion sur la dignité humaine dans les médias soit entreprise. Chaque citoyen.ne souhaitant repartager des images de violences policières ou de violences racistes devrait y songer, en avertir son audience afin de limiter l'impact négatif que ces images peuvent produire dans le psychisme des personnes noires.

Le harcèlement et les violences policières à caractère raciste peuvent entraîner des difficultés chroniques sur la santé mentale des personnes noires et racisées. Pourtant il pourrait y avoir un espoir, des études[13] ont révélé que les personnes qui ont vécu une



réaction post-traumatique suite à des violences policières ont obtenu de meilleurs résultats de guérison lorsque chaque situation a été considérée comme résultant d'une violence policière (justice), avec une prise en charge adaptée telle qu'un suivi psychologique et un dédommagement des victimes (réparation). La résilience est donc possible. La reconnaissance du rôle de la police dans la perpétuation des traumatismes raciaux pourrait être la première étape vers la guérison des personnes racisées subissant ce type de violence. Un débat social sur les violences policières et sur le déni de justice devrait avoir lieu en Belgique. Une considération et du respect pour les familles des victimes, un accompagnement social et un dédommagement seraient peut-être la clef pour la résolution du traumatisme racial autant à un niveau individuel pour les victimes directes qu'à un niveau collectif pour l'ensemble des personnes concernées.

## Victimes de violences policières, des morts indignes d'être pleurées ?

Judith Butler, dans son approche philosophique de la "non-violence"[\[14\]](#), rappelle que tout pouvoir gouverne les corps et les vies, à travers des normes qui reconnaissent la dignité de la vie humaine de manière différenciée: d'un côté, les vies bonnes qui méritent d'être vécues, de l'autre les vies invivables, qui ne méritent pas d'être pleurées. Ce faisant, ces normes établissent les grilles d'interprétation qui différencient une violence légitime d'une violence illégitime ou « injuste ». C'est pourquoi, tenter de comprendre la violence ne se réduit pas à exposer les « faits », mais plutôt à comprendre à travers quelle grille d'intelligibilité opère leur interprétation.

Dans le climat politique et institutionnel actuel, où l'idéologie et les organisations d'extrême-droite ne cessent de monter en puissance, le déploiement de forces policières sur les corps racisés auquel nous assistons régulièrement, la faible visibilité médiatique, l'inversion systématique des responsabilités et l'impunité qui s'ensuit, dénotent à nos yeux d'une culture raciste qui opère un déni par la déshumanisation, et qui favorise ce type de crime. La mort de Lamine Bangoura démontre l'urgence de questionner la manière dont certaines normes et pratiques – notamment le droit et les décisions de justice, bien que sous couvert d'impartialité – contribuent de facto à (re)produire la race comme rapport

social classant et hiérarchisant les individus.

La liste des personnes racisées décédées suite à des contacts policiers est beaucoup trop longue en Belgique. Nous nous joignons à leurs familles pour demander justice, mémoire et réparation pour Mawda, Mehdi, Adil, Semira , Lamine, Ibrahima, et tou.tes les autres...

**Ce dimanche 9 mai 2021 de 14h à 15h30 se tiendra un rassemblement en hommage à Lamine Moïse Bangoura sur la Place Lumumba, 1050 Ixelles (Métro Porte de Namur). Mobilisons nous avec la famille et les proches de Lamine Bangoura ! [Plus de détails.](#) Si vous souhaitez manifester votre soutien à la famille de Lamine Bangoura n'hésitez pas à vous abonner à la [page Facebook du comité Justice Pour Lamine Bangoura](#) pour continuer à suivre et à relayer un maximum leur combat pour faire entendre parler le plus possible de cette affaire !**

[1] Olivier Mukuna et Cécilia Guypen, [Lamine Bangoura ou le George Floyd belge / vidéo intégrale](#). Disponible gratuitement sur Youtube. **Attention :** Ce documentaire contient la vidéo de la mort de Lamine ce qui peut créer un impact psychologique

[2] Post Facebook du 17 avril 2021.

[3] D. De Coninck, S. Feys et S. Atillah, [Lamine Bangoura \(27\) stikt tijdens politie-interventie in Roeselare: 'Breng hem naar de kliniek. Daaraan kan ik niets veranderen hé, gasten'](#) in De Morgen, article du 31 octobre 2020.

[[4] Demart S., Schoumaker B., Godin M., Adam I. (2017), « Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais », Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.

[5] Aurélie Michel. Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l'ordre racial, Points, Paris, 2020.

[6] Comme le souligne le professeur Henri Giroux de l'Université McMaster en Ontario, BLM n'a pas seulement révélé les phénomènes de la violence policière, du racisme systémique et de l'iniquité économique aux États-Unis et à travers le monde. [Le mouvement a réussi à fédérer ces problèmes au sein d'une lutte plus large pour les droits humains](#). « Le plus important, c'est que BLM a infusé notre culture avec un nouveau

lexique, de nouvelles possibilités de changements systémiques et structurels, un sens critique grandissant et un discours d'espoir militant », mentionne-t-il.

[7] P. (2021, 16 mars). Meurtre de Lamine Bangoura : la matrice négrophobe de la violence policière. Club de Mediapart. <https://blogs.mediapart.fr/plis/blog/150321/meurtre-de-lamine-bangoura-la-matrice-negrophobe-de-la-violence-policiere>

[8] Fanon, F. (1956). Racisme et culture. Présence Africaine, (8/10), nouvelle série, 122-131. Retrieved April 12, 2021.

[9] Post facebook du 24 mars 2021

[10] Dorlin E. (2019), "Se défendre. Une philosophie de la violence", Ed. La Découverte, pp. 14-15.

[11] Ibid, p.9.

[12] Depris Estelle (2020, 21 décembre). [Trauma Racial : l'impact du racisme sur la santé mentale](#). BePax.

[13] Williams, M. T., Printz, D. M. B., & DeLapp, R. C. T. (2018, October 1). [Assessing Racial Trauma With the Trauma Symptoms of Discrimination Scale](#). *Psychology of Violence*.

[14] Judith Butler, "Interprétation de la non-violence'. In Judith Butler, du genre à la non-violence",

Édité par Mylène Botbol-Baum, pp. 84–98, Cécile Defaut, Nantes, 2017.



Avec le soutien de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul  
Chaussée Saint-Pierre, 208  
B-1040 Bruxelles  
Tél : 02/896 95 00  
info@bepax.org  
www.bepax.org  
IBAN : BE28 7995 5017 6120